

# DOSSIER D'INSCRIPTION

« RAMÈNE TA CAISSE À CHAMBLES »

Le 11 juin 2022

DOSSIER À REMETTRE AVANT LE 15/04/2022



## RÈGLEMENT

L'association « Familles Rurales de Chambles » organise une descente de caisses à savon sur la commune de CHAMBLES (42170) le 11 Juin 2022 à partir de 13h30 et vérifications techniques des véhicules à partir de 13h00.

Le but est de proposer un moment convivial et folklorique, un défilé des plus belles créations sorties de votre imagination. Construire un bolide solide, artisanal et original par son style, son humour.

### Art 1, Définition de la caisse à savon

La caisse à savon est un véhicule sur roues possédant un système de direction, un système de freinage et doit être dépourvu de moteur. Le pilote doit pouvoir maîtriser la direction de l'engin. La fabrication du véhicule doit être artisanale. (Matériaux de récupération...)

Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants, en essayant bien sûr de faire « du solide » pour pouvoir participer à toutes les descentes. Pour autant, il faut veiller à ce que le véhicule ne présente aucun danger pour l'équipage et les spectateurs.

Afin de limiter ces dangers, voici quelques obligations techniques qui devraient limiter les risques d'accident.

- **Dimensions et poids** : Le véhicule doit être de poids et taille raisonnables (1.50m de large et 2.5m de long maximum), afin de limiter les risques de déséquilibre, le conducteur doit être assis au plus près du châssis.
- **Roues** : C'est un des éléments les plus importants de la construction. Elles devront être de bonne qualité et de préférence gonflables (pour des raisons de sécurité, les roues d'automobiles sont interdites, privilégier les roues de vélo, de scooter, de cyclomoteur, de brouette, de tondeuse, etc...). Le véhicule doit posséder au minimum 3 roues.
- **Le plancher** doit être complet sous le pilote. Pensez aux enfants s'ils mettent le pied sur la route pendant la descente !
- **S'il y a un siège**, il doit être solidement fixé au châssis (boulonné ou soudé).
- **Sécurité** : Les matériaux utilisés ne doivent pas représenter de danger pour l'équipage et le public (exemple : morceaux de tôle ou autre). Pas de pare-brise ni de phares. Rien en verre et pas d'angles saillants et coupants.
- **LES FREINS SONT OBLIGATOIRES ET DOIVENT ÊTRE EFFICACES**, ils seront validés par les organisateurs minimum 2 roues freinées (des patins sur roues ou sur le sol peuvent convenir).
- **Remorquage** : Chaque caisse doit être équipée d'un anneau de remorquage à l'avant et à l'arrière afin de pouvoir être tractée au départ de chaque manche (l'anneau arrière

servira à accrocher une autre caisse pour remonter les véhicules « à la queue leu-leu »).

- **Équipement des participants** : Le port du casque de type « moto » (casque de vélo interdit), des chaussures fermées, le port de gants, des manches longues et un pantalon sont OBLIGATOIRE. Les coudières et genouillères sont conseillées.
- **Pilote(s) et équipier(s)** : Équipe de 1 à 2 personnes. La descente est donc ouverte à tous mais les parents restent seuls juges de la capacité de leur enfant à piloter seul.

Pour les enfants de moins de 7 ans, il sera indispensable qu'ils soient accompagnés lors de la descente et resteront sous la responsabilité d'une personne majeure.

## Art 2, Homologation

Un numéro de participant vous sera attribué par les organisateurs avant le départ de la descente. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables et sécurisées au départ, et au fur et à mesure des descentes seront refusées par les organisateurs.

La tenue réglementaire sera aussi vérifiée.

## Art 3, Déroulement

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée. L'évènement se déroulera en plusieurs manches (nombre de manches suivant le nombre de véhicules inscrits). Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier un véhicule qui ne serait pas jugé fiable au fur et à mesure de l'avancement des manches.

Les participants s'engagent à respecter les règles de l'évènement, ainsi que les drapeaux de signalisations :

- Levée du drapeau rouge : Descente stoppée. Le véhicule continue au ralenti mais pourra refaire une descente de plus,
- Levée du drapeau blanc : Le véhicule est passé.

Les règles seront rappelées au départ de l'évènement.

Les manches ne seront pas chronométrées car nous souhaitons rester dans un esprit de défilé folklorique. Un classement sera effectué en fonction de la créativité et de l'originalité des véhicules, ainsi qu'un prix du public sera attribué.

Le parcours sera présenté aux concurrents avant le départ de l'évènement.

## Art 4, Autres points réglementaires

L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant pour comportement inapproprié, toute mise en danger, non-respect du présent règlement ainsi que manque de respect envers les organisateurs et les habitants du village.

La consommation d'alcool et de stupéfiants est interdite pour les pilotes.

Nous vous demandons également de veiller aux règles sanitaires en vigueur sur l'évènement. Elles seront communiquées en amont aux participants et affichées sur site.

Enfin, la publicité est permise sur les véhicules mais elle ne doit pas présenter de caractère religieux, politique, haineux, ni vanter l'alcool ou les cigarettes.

### Art 5, Responsabilité

Nous vous demandons de nous faire parvenir votre assurance responsabilité civile pour chaque pilote et copilote. Pour les mineurs, une autorisation parentale est exigée. (ci-jointe)

L'association « AFR de Chambles » décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident au cours de cette manifestation. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité et ne peuvent être tenus pour responsables de quelconque accident survenu aux participants et/ou au public (Assurance = responsabilité civile de chacun).

Chaque participant est tenu de signer le présent règlement et s'engage ainsi à le respecter. Parapher chaque page.

### Art 6, Renseignements et inscriptions

Toute demande de renseignements doit se faire auprès de :  
L'AFR de Chambles par mail à [afrchambles@gmail.com](mailto:afrchambles@gmail.com) ou le Facebook « AFR de Chambles »

Toutes les inscriptions devront être envoyées ou déposées dans la boîte aux lettres de l'AFR :

AFR CHAMBLES  
Chemin de l'école  
42170 Chambles

Attention : Le nombre d'inscriptions de véhicules peut être limité pour des raisons de sécurité ou de forte demande.

Validez votre inscription au plus vite (paiement + bulletin d'inscription (paraphé et signé) + autorisation(s) parentale(s) ci-après + responsabilité civile).

Rappel important : L'inscription est **payante 15€** par véhicule (1 boisson sera offerte à chaque pilote). Vous devez **obligatoirement** renseigner toutes les informations nécessaires pour que cette dernière soit validée.

## ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

**PILOTE 1** : Nom et Prénom : .....

J'ai lu et j'accepte le règlement ci-dessus.

Signature pilote 1

**PILOTE 2** : Nom et Prénom : .....

J'ai lu et j'accepte le règlement ci-dessus.

Signature pilote 2